



منظمة الأغذية  
والزراعة  
للأمم المتحدة

联合国  
粮食及  
农业组织

Food  
and  
Agriculture  
Organization  
of  
the  
United  
Nations

Organisation  
des  
Nations  
Unies  
pour  
l'alimentation  
et  
l'agriculture

Продовольственная и  
сельскохозяйственная  
организация  
Объединенных  
Наций

Organización  
de las  
Naciones  
Unidas  
para la  
Agricultura  
y la  
Alimentación

## COMMISSION EUROPÉENNE CONSULTATIVE POUR LES PÊCHES DANS LES EAUX INTÉRIÈRES

### VINGT-CINQUIÈME SESSION

**Antalya (Turquie), 21–28 mai 2008**

### RAPPORT D'ACTIVITÉS SUCCINCT

### SOUS-COMMISSION IV – Questions socio-économiques

**Président:** I. Cowx (Royaume-Uni)  
**Vice-Président:** M. Sipponen (Finlande)  
**Rapporteur:** R. Arlinghaus (Allemagne)  
**Secrétaire technique:** R. van Anrooy (FAO)

#### Groupe de travail *ad hoc* sur les pêches de loisirs

Coordonnateur: R. Arlinghaus (Allemagne)

Le mandat du Groupe de travail tel qu'adopté par le Comité exécutif de la CECPI en mai 2007 est le suivant:

- 1) Élaborer un Code de bonnes pratiques européen pour la pêche de loisirs jusqu'à fin 2007 en collaboration avec diverses ONG et principales parties prenantes.
- 2) Suivre les principaux travaux de recherche en cours dans le monde concernant les aspects sociaux, économiques et environnementaux ayant une incidence sur les pêches de loisirs et la gestion de celles-ci.
- 3) Collaborer étroitement avec le Groupe de travail sur les aspects socio-économiques des pêches dans les eaux intérieures, en vue d'élaborer des directives méthodologiques pour la réalisation d'enquêtes sur les pêches de loisirs. Ce Groupe de travail concentrera ses activités sur les approches sociopsychologiques permettant de mesurer divers aspects fondamentaux, tels que les motivations, les choix de consommation et les contraintes rencontrées par les pêcheurs de loisirs et autres aspects.
- 4) Étudier les possibilités de financement d'une étude paneuropéenne sur l'importance socio-économique des pêches de loisirs ou autres efforts à l'échelle européenne.

En 2007, le Groupe de travail a élaboré le Code d'usages pour les pêches de loisirs de la CECPI. Un premier projet a été préparé par Robert Arlinghaus puis examiné au sein du Groupe de travail. Un deuxième projet a ensuite été préparé et présenté à un atelier international d'experts auquel ont participé 28 spécialistes des pêches de loisirs de différentes régions du monde. L'atelier a eu lieu à

Bilthoven (Pays-Bas) les 5 et 6 novembre 2007 et ce point y a été longuement examiné. Une troisième version a été préparée par Robert Arlinghaus avec le soutien d'autres membres du Groupe de travail sur la base des commentaires recueillis lors de l'atelier. La troisième version a été envoyée aux experts ayant participé à l'atelier international de Bilthoven, au Comité exécutif de la CECPI et aux Correspondants nationaux de la CECPI en février 2008 pour une dernière série de commentaires et d'observations. Parmi les réponses reçues, plusieurs étaient favorables à l'initiative et exprimaient des remarques positives qui ont été, le cas échéant, incorporées au document. La version définitive a été soumise à une révision technique de la part de M. Robin Welcomme. Conformément à la requête formulée lors des dernières sessions de la CECPI et au vœu exprimé par le Comité exécutif en mai 2007, la version définitive du Code d'usages pour les pêches de loisirs de la CECPI est soumise à la Commission pour approbation à sa vingt-cinquième session, à Antalya (Turquie).

Le projet de Code d'usages pour les pêches de loisirs figure dans le document EIFAC/XXV/2008/8 et sera examiné au point de l'ordre du jour prévu à cet effet. Des remerciements doivent être adressés à A. Rothuis du Ministère de l'agriculture, de la nature et de la qualité des aliments des Pays-Bas et à F. Bloot de l'Association des pêches de loisirs des Pays-Bas pour l'appui financier et logistique fourni en abritant cet atelier, ainsi qu'au Irish Fisheries Board – en la personne de M. Caffrey – pour le financement partiel du projet. D'autres fonds ont été fournis dans le cadre du projet Adaptfish financé par la Communauté Gottfried-Wilhelm-Leibniz (Allemagne) grâce à un don à R. Arlinghaus.

Conformément à l'avis de quelques experts présents à Bilthoven, le Groupe de travail a aussi préparé une proposition concernant la promotion et la diffusion mondiale du Code d'usages pour les pêches de loisirs de la CECPI. Cette proposition a été envoyée en avril 2008 à tous les correspondants afin de trouver un donateur; en octroyant un peu de temps aux correspondants pour examiner les possibilités de financement de la proposition au sein de leur gouvernement respectif.

Le suivi des principaux travaux de recherche sur les pêches de loisirs a continué. Plusieurs documents et chapitres de livres sur les pêches de loisirs ont été publiés par des membres du Groupe de travail, notamment une communication d'une grande visibilité sur le bien-être des poissons, un sujet qui retiendra beaucoup l'attention dans les années à venir. Le coordonnateur a été invité comme principal orateur à la Conférence mondiale des pêches au Japon sur la question du bien-être des poissons dans le contexte de la pêche de loisirs. Il a également été élu au comité chargé du programme afin d'organiser un certain nombre de conférences internationales en 2008, telles que la Conférence sur les dimensions humaines de la gestion des poissons et de la faune et de la flore au Colorado (États-Unis) et la cinquième Conférence mondiale sur les pêches de loisirs en Floride (États-Unis).

Aucun progrès n'a été accompli en ce qui concerne la contribution du Groupe de travail au document sur les directives méthodologiques applicables aux pêches intérieures, dont la préparation est confiée au Groupe de travail sur les aspects socio-économiques.

Les programmes de l'UE qui pourraient servir à financer la recherche sur les pêches de loisirs ont été surveillés mais aucun appel pouvant correspondre à la proposition élaborée par Bernd Überschär de l'Institut GEOMAR de Kiel (Allemagne) et Ian G. Cowx n'a été enregistré. La proposition faite au titre du programme COST de l'UE pour le financement d'un atelier sur l'évaluation de l'importance des pêches de loisirs dans les économies nationales n'a pas abouti. Le coordonnateur continuera de surveiller les appels de l'UE pour placer cette proposition dès que possible.

### **Groupe de travail ad hoc sur les aspects socio-économiques des pêches continentales**

Coordonnateur: M. Sipponen (Finlande)

Le mandat du Groupe de travail a été mis à jour à la vingt-quatrième session de la CECPI à Mondsee mais il a été amendé depuis. Le mandat ci-dessous a été approuvé par le Comité exécutif en mai 2007:

1. Produire des directives méthodologiques pour entreprendre des enquêtes socio-économiques sur les pêches de loisirs en collaboration avec le Groupe de travail sur les pêches de loisirs.
2. Préparer un rapport sur l'importance des droits de propriété privée pour les diverses options de gestion des pêcheries commerciales dans les eaux intérieures avant avril 2008.

Des progrès considérables ont été accomplis en ce qui concerne la réalisation de la tâche 1 et un projet de directives méthodologiques relatives aux enquêtes socio-économiques sur les pêches de loisirs a été préparé par le Coordonnateur (M. Sipponen) en collaboration avec R. Arlinghaus. Ce projet sera bientôt diffusé pour commentaires dans le but de parachever ces directives qui seront publiées comme document hors série de la CECPI tandis qu'une version résumée sortira dans la revue *Fisheries Management and Ecology* en 2008.

La tâche 2 a peu progressé mais une mise à jour sera préparée par le Coordonnateur et présentée au Symposium qui aura lieu lors de la vingt-cinquième session de la CECPI à Antalya (Turquie) en 2008.

### **Autres activités**

#### *Pêche illégale, non déclarée et non réglementée (IUU)*

A la vingt-quatrième session de la CECPI, il a été suggéré de créer un Groupe de liaison pour maintenir une veille sur la pêche IUU dans les eaux continentales. Le mandat du groupe de liaison tel que proposé pour approbation à la vingt-cinquième session de la CECPI consiste à:

- Examiner les questions touchant aux statistiques de capture et d'élevage dans les eaux intérieures dans les pays de la CECPI;
- Évaluer les incidences et l'impact de la pêche IUU sur les pêches dans les fleuves et les lacs;
- Élaborer un cadre servant à élaborer les plans d'action nationaux pour combattre la pêche IUU et à rendre compte de leur application.

Entre-temps, un projet de document sur la pêche illégale, non déclarée et non réglementée dans les eaux intérieures, financé par la FAO, a été préparé par I. Cowx. L'intention est de publier le produit final dans la série des Directives techniques pour une pêche responsable de la FAO dans le cadre du Code de conduite pour une pêche responsable. Il sera diffusé après avoir été approuvé.

#### *L'approche écosystémique à la gestion des pêches*

A la dix-neuvième session de la CECPI, il avait été suggéré que le Groupe de travail entame des travaux sur le règlement des différends dans les bassins hydrographiques. Quelques progrès ont été réalisés dans ce sens grâce à la préparation de plusieurs publications:

R. Arlinghaus et I.G. Cowx (2007) "Meaning and relevance of the ecosystem approach to recreational fisheries management, with emphasis on the importance of the human dimension." Dans: O. Aas et R.B. Ditton. (éd.) *Global challenges in recreational fisheries*. Oxford: Blackwell Science.

I.G. Cowx et R. Arlinghaus. "Overview of the ecosystem approach to inland fisheries" – en cours d'examen.

Dans ce contexte, la Sous-Commission IV recommande que la CECPI crée un Groupe de travail sur l'approche écosystémique dans les pêches continentales (y compris l'aquaculture), qui présente aussi un grand intérêt pour ceux qui travaillent sur l'approche écosystémique en aquaculture et dans les pêches marines. Il a été noté que la CGPM travaille sur la première et que des liens avec

des projets en cours seraient possibles. En outre, il a été avancé que l'expérience accumulée dans les pêches continentales en matière de planification de la gestion des bassins hydrographiques pourrait s'avérer utile pour l'approche écosystémique dans les pêches marines. Ce Groupe de travail contribuerait aux obligations nationales prévues pour la préparation de plans de gestion des bassins hydrographiques dans le cadre de la Directive-cadre sur l'eau.

Un projet de proposition (FORECASTER), destiné à remplir en partie ces objectifs, a été soumis au Réseau IWRM de gestion intégrée des ressources hydriques<sup>1</sup>. S'il est accepté, le projet servira de cadre pour soutenir le Groupe de travail proposé.

#### *Changement climatique*

Des préoccupations considérables ont été exprimées quant à l'impact potentiel des changements climatiques sur les pêches dans les eaux intérieures en Europe. Étant donné l'importance actuelle de ce thème, la Sous-Commission IV a recommandé que la CECPI établisse une sous-commission trans-sectorielle chargée d'étudier l'impact des changements climatiques sur les pêches continentales dans les pays membres de la CECPI. Le mandat proposé pour ce Groupe de travail est le suivant:

1. Examiner l'impact potentiel (écologique, social et économique) des changements climatiques sur la façon dont les eaux intérieures soutiennent les populations de poisson autochtones et non natives et les pêcheries. Une attention particulière devrait être accordée aux impacts des changements dans l'hydrologie et la limnologie des fleuves et des lacs sur le cycle évolutif des poissons.
2. Développer des méthodes respectueuses de l'environnement et socialement responsables pour atténuer les impacts potentiels des changements climatiques afin de protéger et de renforcer la biodiversité aquatique.
3. Développer une méthodologie pour séparer l'impact des changements climatiques d'autres facteurs (comme la pollution) qui touchent les pêches continentales et l'aquaculture ou l'environnement aquatique en général.

#### *Le Fonds européen pour la pêche (FEP)*

Le Président de la Sous-Commission IV et les Coordonnateurs du Groupe de travail au sein de la Sous-Commission ont été invités à présenter des communications à un atelier de la Commission européenne ayant pour titre "FEP, Pêche dans les eaux intérieures et méthodes de production aquacole respectueuses de l'environnement" à Bucarest (Roumanie) du 27 au 29 juin 2007.

L'atelier a examiné les questions liées aux pêches dans les eaux intérieures et à l'aquaculture en Europe et est censé arrêter un programme de financement futur de ces secteurs par le biais du Fonds européen pour la pêche. Le compte rendu de la réunion en anglais et français ainsi que les présentations sont disponibles sur le site web de la DG Pêches et affaires maritimes à l'adresse URL suivante:

[http://ec.europa.eu/fisheries/meetings\\_events/events/archives/events\\_2007/conference\\_270607\\_en.htm](http://ec.europa.eu/fisheries/meetings_events/events/archives/events_2007/conference_270607_en.htm)

---

<sup>1</sup> [www.iwrm-net.eu](http://www.iwrm-net.eu)

